



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2988 - JEUDI 10 AOÛT 2017



Le boulevard du 30 juin dans la matinée du 8 août

APPEL À LA VILLE MORTE

Réactions et contre-réactions des acteurs politiques

Les avis divergent quant aux retombées et surtout à l'opportunité de cette action. Selon certains cadres de la majorité, l'opération « ville morte » ne viserait qu'à créer un climat de chaos dans le pays afin de légitimer le dessein de ses initiateurs de prendre le pouvoir par la force. Ces derniers, essentiellement du Rassop/Limete, saluent la maturité du peuple congolais qui a adhéré à leur mot d'ordre, celui de récla-

mer, via les journées ville morte, les élections avant fin décembre 2017. Cette action est décryptée à l'opposition comme un signal lancé au pouvoir appelé à libérer le processus électoral en créant les conditions d'une véritable alternance. L'activité est pourtant tournée en dérision par la majorité qui y voit une astuce pour retarder le processus électoral en stoppant l'enrôlement des électeurs en cours. [Page x](#)

KINSHASA

Une semaine perdue pour nombre de petits commerces

La crise politique continue à asphyxier l'économie congolaise. Le 9 août, la capitale congolaise aura vécu trois journées consécutives de ralentissement des activités générales. Certaines études indépendantes ont essayé, malgré l'absence de chiffres officiels, d'évaluer les pertes

d'une journée « ville morte ». L'on estime à près de 109 millions de dollars de création de richesses par jour en RDC.

L'essentiel des pertes est subi par les entreprises, les commerces et sans oublier les Congolais dans leur majorité qui vivent de la débrouil-



La place Victoire à Kinshasa

lardise au jour le jour (principalement dans l'agriculture). La crise politique a donc une

incidence très nuisible à la santé d'une économie nationale congolaise déjà à rude

épreuve avec la baisse des cours mondiaux des matières premières. [Page x](#)

ENJEUX POLITIQUES

Olivier Kamitatu : « Nous allons continuer à mobiliser les Congolais sur la base de la non-violence »



Olivier Kamitatu

Ce cadre du G7 voit une « main noire » de la coalition au pouvoir derrière les violences à répétition observées récemment dans la capitale et plusieurs villes du pays avec, pour objectif inavoué, de créer les conditions d'instauration d'un état d'urgence. Il appelle à plus de mobilisation pour faire échec à ce projet machiavélique. Le leader de l'ARC a ressassé ce discours lors de ses dernières sorties médiatiques à l'étranger évoquant une stratégie concoctée dans les officines du pouvoir pour repousser sine die les échéances électorales et ainsi maintenir Joseph Kabila au pouvoir. Il prône, de ce fait, la poursuite des actions de rue en synergie avec les mouvements citoyens tels que Filimbi et Lucha. [Page x](#)

CAP SUR LES ÉLECTIONS

Freddy Kita : « Il n'y aura plus un troisième dialogue »



Freddy Kita

Trois mois après l'investiture du gouvernement Tshibala, le vice-ministre à la Coopération internationale rassure sur la volonté d'organiser des élec-

tions crédibles dans le pays. Pour cet homme d'État, le gouvernement en place travaille conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord signé le 31 décembre 2016 par toutes les parties qui étaient hier en conflit. Freddy Kita salue l'existence dudit accord dont les principales recommandations à savoir la mise en place du gouvernement d'union nationale et du CNSA ont déjà été exécutées. De ce fait, pense-t-il, organiser un autre dialogue soumettrait le pays à un retard par rapport au calendrier de l'organisation des prochaines élections. [Page x](#)

ÉDITORIAL

Regard

Si il est vrai, comme viennent de le préciser les experts des Nations unies dans un rapport qui fait grand bruit sur les rives de l'East River, à New York (1), qu'en l'an 2100 quarante pour cent de l'humanité sera africaine, le regard que porte sur notre continent la plupart des observateurs de la scène mondiale, en Occident tout particulièrement, va changer de façon radicale. Toujours imprégnés, même s'ils s'en défendent, d'une vision coloniale de l'Afrique et des Africains les journalistes, mais aussi nombre de diplomates ne voient, ne relèvent, ne relaient en effet, heure après heure, jour après jour, que les événements négatifs affectant cette partie du monde sans voir, ni comprendre qu'ils assistent à l'un des mouvements les plus puissants que l'espèce humaine ait jamais connu dans sa longue Histoire. Mais cela ne pourra plus durer.

Soit dit en passant et pour compléter ce qui précède un quart de l'humanité sera africain dès 2050, autrement dit dès demain. Une réalité quasiment immédiate qui obligera les Etats et les institutions de la communauté internationale à se préoccuper plus et mieux qu'ils ne le font d'un monde en pleine émergence qui, certes, connaît de nombreuses crises mais qui deviendra à brève échéance le plus grand marché de la planète. Un monde où se joue aussi, mieux vaut ne pas l'oublier, la bataille clé pour la préservation de la nature dont dépend au final le destin de la Terre sur laquelle nous vivons.

Le temps est venu, indiscutablement, de donner à l'Afrique la place qui lui revient de droit dans la gouvernance mondiale, mais que personne jusqu'à présent ne lui a reconnue. Alors seulement les vraies réalités du temps présent comme des temps à venir seront prises en compte. Alors et alors seulement le regard misérabiliste que portent sur elle la plupart des observateurs, spécialement dans les pays riches, changera.

Disons-le ici une fois de plus : la balle est dans le camp des dirigeants africains. S'ils la jouent vite et bien ils gagneront sans aucun doute la partie, avec tous les avantages immédiats et lointains que cela comporte.

(1) Département des affaires économiques et sociales (DESA), Organisation des Nations unies: «Perspectives de la population mondiale, la révision de 2017». Rapport rendu public à New York le 21 juin 2017.

Le courrier de Kinshasa

APPEL À LA VILLE MORTE

Réactions et contre-réactions des acteurs politiques

Si pour la majorité présidentielle, cette action ne vise qu'à créer un climat de chaos dans le pays afin de légitimer le dessein de ses initiateurs de prendre le pouvoir par la force, l'opposition radicale, quant à elle, salue la maturité du peuple congolais qui a adhéré à son mot d'ordre, celui de réclamer par des voies pacifiques les élections avant fin décembre 2017.

Un début de semaine très éprouvant pour les Congolais en général et les Kinois en particulier à la suite de l'appel aux journées ville-morte lancées par l'opposition radicale. Cette dernière a exhorté la population à rester cloîtrée chez elle durant deux jours de suite (soit du 8 au 9 août) en guise de pression sur le gouvernement et la Céni appelés à libérer le processus électoral avec, en prime, la publication du calendrier électoral. Si le mot d'ordre a été largement suivi le mardi 8 août, il n'en n'est pas le cas le jour suivant, car Kinshasa et d'autres grandes villes du pays ont renoué avec leur ambiance habituelle sur fond d'un regain du trafic et d'activités commerciales.

Toutefois, les avis divergent quant aux retombées de cette action, la première initiée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement/aile Limete depuis son dernier conclave. Pour cette frange de l'opposition, il y a lieu de saluer l'adhésion massive de la population à ces manifestations pacifiques qui se sont avérées une grande réussite, particulièrement pour la journée du 8 août. Ici, l'action est décryptée comme un signal fort lancé aux autorités du pays qui ont intérêt à écouter les desiderata du peuple qui appelle au changement ou mieux à l'alternance via les élections. « Cela est un signal fort pour montrer à Kabila que nous voulons les élections cette année, avant fin décembre 2017, que nous

voulons son départ », a tenu à préciser Martin Fayulu, président national de l'Engagement pour la citoyenneté et la démocratie (Ecidé). « Une journée ville morte n'est ni chômée ni payée. Il s'agit d'un sacrifice pour chaque famille congolaise. Elle est massivement suivie à travers le pays, malgré la répression, parce que c'est aussi le sentiment d'une cohésion nationale contre un régime qui est vomie par les Congolais », explique pour sa part Olivier Kamitatu, cadre du G7.

Ceux qui cherchent à tourner en dérision cette activité en stigmatisant notamment son influence néfaste sur l'économie nationale déjà mal appoint, ce cadre du Rassemblement relève son côté pacifique et ses objectifs nobles de requinquer le processus électoral actuellement pris en otage par la majorité au pouvoir. « C'est aussi une façon de faire pression sur la classe dirigeante pour prendre conscience de la recherche d'un consensus inclusif et consensuel autour de l'accord, afin qu'on ait les élections d'ici la fin de l'année. C'est une nécessité impérieuse sur laquelle nous devons tabler tous », commente de son côté Jonas Tshombela, le coordonnateur de la Nouvelle société civile du Congo. Cet activiste salue cette activité pour autant qu'elle contribue à faire pression sur la Céni pour la publication du calendrier électoral.

Il est vite contredit par le ministre des Infrastructures, Thomas Luhaka, qui tout en condamnant ces manifestations estime qu'elles retardent le processus électoral pourtant bien lancé avec l'opération d'identification des électeurs en cours à Kinshasa et ailleurs dans le pays. « On veut aller aux élections et on complique l'enrôlement. C'est contradictoire. Il faut qu'on ait le fichier électoral pour qu'on commence à réfléchir sur un calendrier, et ils [les membres du Rassemble-

ment] le savent très bien. On demande une chose mais on complique l'équation à la Céni. On demande à la Céni de publier un calendrier en stoppant le processus d'enrôlement », condamne le ministre. La publication du calendrier électoral étant tributaire de la fin de l'opération d'identification des électeurs, il craint que l'arrêt de l'opération d'enrôlement ne puisse chambouler tout le travail fait jusque-là. Un argumentaire qui ne tient pas la route, selon Jonas Tshombela, qui rappelle que la majorité présidentielle avait bloqué le processus électoral depuis près de neuf mois en se mettant au travers de la Constitution et de l'accord de la Saint-Sylvestre sans que cela n'émeuve les consciences. « Ce ne sont pas les trois jours de perturbation que le pays a connu à la suite des manifestations de l'opposition et de Bundu Dia Mayala qui vont bloquer le processus électoral ! », s'exclament certains cadres du Rassemblement. Au-delà de tout ce que la MP peut dire, « la réelle volonté d'amener la population aux élections, pensent-ils, n'est pas visible ».

Plus incisif, André Alain Atundu est d'avis qu'à travers la désobéissance civile, les marches récurrentes, les villes mortes et autres actions de rue, l'opposition cherche à répandre une atmosphère de peur dans la ville. Des manifestations qui, selon lui, n'ont aucun effet sur le processus électoral en cours. Le porte-parole de la majorité présidentielle refuse d'admettre que le mot d'ordre du Rassemblement appelant à une ville morte à été suivi. « Tout cela n'est que mascarade de véritables desseins cachés macabres pour créer de toute pièce un climat de chaos afin de légitimer leur dessein de prendre le pouvoir par la force et non par la voie démocratique », explique-t-il.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Assistante Londole
Adrienne commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mbassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FREDDY KITA

« Il n'y aura plus un troisième dialogue en RDC »

Pour le vice-ministre à la Coopération internationale, qui a salué l'existence de l'Accord de la Saint-Sylvestre dont les principales recommandations dans la mise en place du gouvernement d'union nationale et du CNSA sont déjà exécutées, organiser un autre dialogue, en plus de son inopportunité, soumettra le pays à un retard par rapport au calendrier de l'organisation des élections.

Trois mois après l'investiture du gouvernement Tshibala, le vice-ministre à la Coopération internationale, Freddy Kita, rassure sur la volonté d'organiser des élections crédibles dans le pays. Pour cet acteur politique et homme d'État, le gouvernement en place dont il est membre travaille conformément à l'« Accord historique et salutaire » qui a été signé le 31 décembre 2016 par toutes les parties qui étaient hier en conflit. Il s'agit, a-t-il noté, du Rassemblement conduit par le patriarche Étienne Tshisekedi, la majorité présidentielle, la société civile, l'opposition républicaine et l'opposition du 18 octobre 2016. « Le gouvernement a été mis en place et il est dirigé par un Premier ministre issu du Rassemblement, Bruno Tshibala Nzenze et nous vous rassurons que nous allons organiser des élections crédibles », a insisté le vice-ministre Freddy Kita.

Pour l'autorité morale du Mouvement du peuple pour le progrès social (MPPS), la vision pour le gouvernement Tshibala est aussi d'éviter le chaos, de reléguer dans un passé lointain les contestations à répétition ainsi que les bains de sang continus que pouvait connaître le pays à cause des élections mal organisées, comme il a été le cas en 2005 et 2011. « Au jour d'aujourd'hui, les choses commencent à avancer à petits pas. Nous n'avons que trois mois et nous avons trouvé un pays sans budget à qui nous avons doté d'un budget qui est promulgué par le chef de l'État. Nous nous attelons à sécuriser nos populations, conformément à nos trois missions que sont l'amélioration de la situation sociale, la sécurisation du territoire national et l'organisation des élections. Quand je vois aujourd'hui, la situation



Freddy Kita

générale de notre pays, je vous confirme que les choses sont en train d'aller de l'avant », a-t-il avoué sans peur d'être contredit, lors du point de presse tenu le 8 juillet dans son cabinet de travail.

En conseillant une bonne relecture de l'accord, Freddy Kita, qui est parmi les dix sages du Rassemblement et signataire de l'Accord de Saint-Sylvestre, note que cette entente a bien fixé les élections endéans le mois de décembre 2017, donnant également la possibilité au Conseil national de suivi de l'accord (CNSA), au gouvernement et à la Céni de réaménager ce calendrier en cas de nécessité ou blocage. Il rappelle, à cet effet, les différentes réponses du président de la Céni en rapport avec ce dossier des élections.

Mais le vice-ministre à la Coopération internationale n'a pas hésité, notant qu'il appartiendrait à la Céni de donner les dates pour la tenue des ces élections attendues de tous, à rappeler le retard de près de cinq mois accumulé pour la mise en place du CNSA que la Céni devra récupérer pour arri-

ver à organiser des élections selon la vision du gouvernement et de toute la communauté nationale et internationale.

« Nous sommes sur la bonne voie. Les élections auront bel et bien lieu dans ce pays. Que les rêveurs continuent à rêver mais j'appelle tout le monde à la prudence et à la retenue », a-t-il souligné, notant que la vision, pour le gouvernement Tshibala est d'organiser des élections à l'issue desquelles le perdant va reconnaître son échec et le vainqueur sera applaudi notamment par le vaincu.

Pour le vice-ministre à la Coopération internationale, en trois mois, le gouvernement Tshibala a également marqué le point sur le plan social et celui de la sécurité, conformément à la mission qui lui a été confiée. « On ne fait pas du sur place. Nous travaillons pour faire avancer notre grand et beau pays. Vu les zones de turbulences que le pays a traversées, en trois mois, on ne peut pas tout régler. Dans les jours à venir, vous allez faire la lecture de ces avancées, fruit de

nos efforts », a-t-il dit, notant que l'amélioration de la santé du franc congolais va se poursuivre, selon les efforts envisagés et fournis par le gouvernement Tshibala.

Aussi Freddy Kita a-t-il rassuré que le gouvernement Tshibala est en train de travailler en vue de normaliser les relations entre la RDC et ses différents partenaires. « Prenez-en pour preuve, le balai diplomatique enregistré ces derniers temps dans le pays », a-t-il dit.

Un troisième dialogue est inopportun

Freddy Kita a noté que le dialogue fait partie de la culture africaine. Mais, selon lui, au stade actuel, la RDC n'a plus besoin d'un autre dialogue. « On ne peut pas aller de dialogue en dialogue. Pour en faire quoi ? », s'est-il demandé. Pour l'autorité morale de ma MPPS, ce qui est important, à ce jour, c'est l'existence de cet accord qu'il a qualifié d'historique et de salutaire dont la mise en exécution a conduit à la mise en place du gouvernement et du CNSA. « Connaissant l'homme politique congolais, un troisième dialogue

va nous retarder », a-t-il affirmé, saluant l'enrôlement massif de la population et des acteurs politiques congolais. Pour le vice-ministre à la Coopération internationale, qui a appelé tous les Congolais à se mettre ensemble pour relever le niveau du pays, l'heure de la réconciliation a réellement sonné.

La MPPS, une autre vision de la politique

L'ancien membre du PDSC, ancien compagnon de lutte d'Eugène Diomi Ndongala, ancien secrétaire général de la Démocratie chrétienne, co-fondateur de la majorité présidentielle populaire et membre influent (un des dix sages et signataires de l'acte de Genval créant cette plateforme politique) du Rassemblement originel (laissé par feu Tshisekedi avant sa mort), Freddy Kita, a rassuré de l'implantation de son parti, le MPPS, à travers toute l'étendue du territoire nationale et dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique. « Nous sommes à Goma, Bukavu, Uvira, Lubumbashi, Kisangani, Aketi, France, Belgique, en Allemagne, Aux USA et à Montréal. Au Kongo central, le parti est suffisamment implanté. Nous sommes dans la Mai-Ndombe, à Kikwit, à Idiofa, dans la ville de Bandundu, à Gemena, dans la Tshopo, etc. À Kinshasa, nous sommes implantés dans 22 communes sur 24. Il ne nous reste que les communes de Maluku et N'sele, qui seront installées incessamment », a-t-il affirmé.

Pour l'autorité morale du MPPS, la différence entre cette formation politique et d'autres partis est qu'il pratique en son sein la véritable démocratie. « Au sein du MPPS, la décision vient de la base, du peuple et le pouvoir également. On ne pourra pas rester à la tête de notre parti pour l'éternité. Après les deux mandats donnés par la base à l'issue du congrès, on ne pourra plus se prévaloir président du MPPS, même si on en est le fondateur, comme je le suis. Nous allons servir de modèle », a-t-il expliqué en substance, rassurant que leur projet de société sera mis à la place publique à l'issue de la sortie officielle de ce mouvement qui se veut un parti moderne.

Lucien Dianzenza

OLIVIER KAMITATU

« Nous allons continuer à mobiliser les Congolais sur la base de la non-violence »

Ce cadre du G7 voit une « main noire » de la coalition au pouvoir derrière les violences à répétition observées récemment dans la capitale et plusieurs autres villes du pays visant à créer les conditions d'instauration d'un état d'urgence. Il appelle à plus de mobilisation pour faire échec à ce projet machiavélique.

Ancien membre du gouvernement Matata ayant, en son temps, fait cause commune avec la majorité qu'il pourfend aujourd'hui, Olivier Kamitatu arbore aujourd'hui une casquette d'opposant et tient à assumer ce statut, envers et contre tout. Leader de l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) et cadre du G7, la plate-forme soutenant la candidature de Moïse Katumbi à la présidentielle, Olivier Kamitatu ne rate plus l'occasion de « descendre » proprement le régime de Kinshasa qu'il accuse de tous les maux. Ces derniers jours, cet acteur politique redevenu médiatique, a multiplié des interventions dans la presse internationale pour tirer la sonnette d'alarme en rapport avec le projet d'instauration d'un état d'urgence que caresserait le



Olivier Kamitatu

régime Kabila. Il reste convaincu que les violences décriées ces derniers jours à Kinshasa et ailleurs dans le pays et attribuées aux adeptes de Bundu Dia Mayala s'inscrivent dans ce schéma consistant à « imposer l'état d'urgence au prix du sang des

innocents ».

Ce cadre du G7 a ressassé ce discours lors de ses dernières sorties médiatiques à l'étranger évoquant une stratégie concoctée dans les officines du pouvoir pour repousser sine die les échéances électorales au nom de la sécurité

et ainsi maintenir Joseph Kabila au pouvoir. « La stratégie du régime consiste à mettre en place les conditions du chaos dans le pays pour pouvoir, à tout moment, décréter l'état d'urgence. Cela lui permettrait de repousser les échéances électorales. Kabila profite de ces situations de violence pour les retourner en sa faveur », a-t-il déclaré à la presse internationale. Il s'est toutefois gardé de confirmer l'implication du pouvoir en place dans ces différentes attaques préférant laisser à l'ONU la charge d'enquêter afin d'établir les liens entre ces situations de violences et le régime de Kinshasa. « Je ne dirais pas que Joseph Kabila est derrière ces récentes attaques, mais il a l'intelligence de profiter de ces situations de violence pour les retourner en sa faveur », a-t-il avancé, sans grande conviction.

Le « sur-déploiement militaire » (le terme est de lui) à travers la capitale et les autres villes du pays à chaque fois qu'il y a une manifestation de l'opposition sur fond de ce qu'il qualifie de « volonté manifeste de brimer le droit de s'exprimer » suffit-il pour convaincre l'opinion

sur la thèse de l'état d'urgence que s'approprierait à décréter le gouvernement ? En tout cas, au gouvernement et dans les autres institutions étatiques, on ne pipe mot d'un quelconque projet d'instauration d'état d'urgence qui, à en croire le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga, n'est pas encore à l'ordre du jour. Ce dernier relève cependant que l'état d'urgence est constitutionnel et que l'on ne peut s'en prendre à l'État d'y avoir recours lorsque les conditions le permettent.

Sur la même lancée, le leader de l'ARC pense que la majorité et son autorité morale veulent garder le pouvoir envers et contre tout et, par conséquent, prône la poursuite des actions de rue en synergie avec les mouvements citoyens tels que Filimbi et Lucha. « Nous voulons des actions non violentes, pacifiques. Nous irons jusqu'à la désobéissance civile si Joseph Kabila ne veut pas comprendre non seulement qu'il est temps pour lui d'organiser les élections », a-t-il martelé tout en misant sur une adhésion massive de la population à ces actions.

Alain Diasso

VIOLENCES À KINSHASA

Une quarantaine d'auteurs présumés entre les mains de la police

Une quarantaine de responsables présumés des violences qui ont causé la mort d'au moins 12 personnes lundi à Kinshasa se trouvaient mardi entre les mains de la police congolaise, a constaté un journaliste de l'AFP.

Au moins 46 «assaillants», membres présumés d'un mouvement politico-religieux selon les autorités de la République démocratique du Congo (RDC), se trouvaient dans la cour de l'inspection générale de la police nationale, selon un décompte de l'AFP. Des fétiches et autres bâtons étaient déposés à même le sol devant eux. Des photos et des posters à l'effigie du gourou du mouvement Bundu Dia Mayala, Ne Muanda Nsemi, étaient également visibles. Pieds nus, assis sur des chaises en plastique, sous la surveillance des policiers en uniforme, certains portaient un béret rouge ou un bandeau rouge autour de la tête. Ils devaient être officiellement présentés à la presse mardi. La cérémonie a finalement été reportée à mercredi, en raison d'un problème d'agenda du ministre de l'Intérieur, a précisé la police.

À l'annonce du report, les assaillants présumés, dont trois femmes, ont été embarqués dans deux véhicules de la police. Douze personnes ont été tuées lundi par des «balles perdues» dans une vague de violences visant plusieurs quartiers de Kinshasa, avait déclaré un porte-parole de la police nationale qui a accusé cette secte politico-religieuse opposée au président Joseph Kabila. Gravement blessé, un commissaire de police a par la suite succombé à ses blessures, a annoncé à l'AFP le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende.

L'activité tournait au ralenti à Kinshasa (mégapole de 10 millions d'habitants) mardi, pour la première des deux journées «ville morte» organisées par l'opposition qui demande la publication d'un calendrier électoral et le départ du président Joseph Kabila du pouvoir. Âgé de 46 ans, M. Kabila dirige la RDC depuis 2001. Son deuxième mandat a expiré le 20 décembre 2016 et la Constitution lui interdit de se représenter. Des élections devaient avoir lieu d'ici fin 2017, d'après un accord pouvoir-opposition. Elles seront sans doute retardées en raison des violences dans la région du Kasai (centre), selon les autorités.

AFP

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

DROITS HUMAINS

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a bientôt dix ans

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, préconise qu'en ce 9 août honneur soit fait à cet instrument international constituant un jalon majeur en faveur de la coopération et de la solidarité entre les peuples autochtones et les États membres mais aussi à « l'apport unique » des premiers à la compréhension mutuelle, à la paix et au développement durable ».

On est à presque un mois maintenant des dix ans de la date anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce sera exactement le 13 septembre prochain. Fruit de vingt ans de négociations, elle s'est révélée une grande avancée dans le but de faire rentrer les peuples autochtones dans leurs droits. Sachant que depuis des décennies, ces derniers « demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles », comme le déclare l'ONU. Mais force est de constater qu'en dépit de leurs efforts, « ils continuent d'être victimes de discriminations et d'injustices ».

Honorer les droits des peuples autochtones serait donc faire amende honorable pour le traitement particulier réservé à ces populations qui constituent à ce jour 15 % des individus les plus



Des peuples autochtones pygmées de la RDC revendiquant leurs droits

marginalisés de la planète, soit « des personnes les plus démunies ». Soulignant ce dernier détail, Irina Bokova ajoute aussi à cet effet que « les quelque 370 millions d'autochtones représentent moins de 5 % de la population mondiale », répartis dans 90 pays. Pourtant, il s'avère que « les peuples autochtones entretiennent et perpétuent des cultures exceptionnelles et des liens sans équivalent avec l'environnement naturel ».

D'autre part, il est sans conteste qu'« ils incarnent un pan

immense de la diversité linguistique et culturelle de notre humanité commune ». D'où, il est clair que « protéger leurs droits et leur dignité revient à protéger les droits de chacun et à respecter l'âme de l'humanité passée et à venir », soutient fermement la directrice générale de l'Unesco. « La protection et le bien-être des peuples autochtones n'ont jamais revêtu autant d'importance », qu'aujourd'hui, renchérit Irina Bokova.

En effet, il appert que « malgré la diversité de leurs cultures et des territoires répartis sur

plus de 90 pays, ils doivent faire face à des défis communs liés à la protection de leurs droits en tant que peuples distincts ». Et donc, elle fait savoir : « C'est dans cet esprit que le tout dernier Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco donne des orientations concrètes quant aux politiques à mettre en œuvre pour faire progresser les droits des peuples autochtones ». Il a plu dès lors à la directrice générale de l'Unesco de rappeler qu'il y a quinze bonnes années, en 2002, l'agence qu'elle pilote lançait le projet

Systèmes de savoirs locaux et autochtones (Links). Cette initiative avait vu le jour dans l'objectif d'aider les gouvernements à mettre en œuvre « des synergies entre les connaissances scientifiques et les savoirs des peuples autochtones ».

Cette entreprise de l'Unesco s'est trouvée encore plus développée par le biais de la publication, par le Conseil consultatif scientifique (SAB) du secrétaire général de l'ONU, d'une note d'orientation sur les sciences et savoirs autochtones et locaux au service du développement durable. Irina Bokova nous renseigne sur la portée actuelle de tous ces éléments, à savoir qu'ils « inspirent les travaux en cours en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique de l'Unesco sur l'engagement auprès des peuples autochtones en vue d'une application renforcée de la Déclaration des Nations unies ». Et ce, précise-t-elle, « non seulement pour le bien des peuples autochtones mais également pour celui de l'humanité tout entière et de notre planète ». Et de conclure son propos à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones par cet appel à joindre la cause de ces peuples marginalisés de la sorte : « Unissons donc nos efforts et partageons ce message – #we are indigenous ! (nous sommes indigènes !) ».

Nioni Masela

MEURTRE D'EXPERTS DE L'ONU

La défense obtient d'aller sur les lieux du crime

En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences et sur des fosses communes au Kasai, ont été assassinés.

Toutes les parties impliquées dans le procès des assassins présumés des deux experts de l'ONU en République démocratique du Congo pourront se rendre sur les lieux du crime, a annoncé lundi le tribunal militaire de Kananga qui juge l'affaire. « Le tribunal fait droit à la requête de la défense pour une descente sur le lieu du meurtre », a déclaré le président du tribunal militaire de Kananga, au Kasai, dans le centre de la RDC. Cette visite aura lieu le 21 août, a-t-il ajouté, indiquant que les frais de ce déplacement seront à la charge des parties au procès.

Le ministère public a jugé « inopportune » cette décision, estimant que « le gros de l'affaire est déjà connu » au terme des enquêtes et des témoignages depuis le début du procès le 5 juin dernier. En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences et sur des fosses communes au Kasai, ont été assassinés. La jeune femme a été décapitée. Le double meurtre était un « guet-apens prémédité », a estimé un groupe d'experts de l'ONU à New York dans un rapport. Ce même rapport n'a pas exclu l'implication des membres de la sécurité d'État dans le crime. Le 20 juillet, un des accusés a été reconnu par un témoin et dans une vidéo pendant l'audience. Les violences qui

impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé depuis un an la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Église catholique, et environ 1,4 million de gens ont fui leurs foyers dans cette région, selon l'ONU.

Ces violences ont éclaté en septembre, un mois après la mort d'un chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa. Toutes les parties impliquées dans le procès des assassins présumés des deux experts de l'ONU en République démocratique du Congo pourront se rendre sur les lieux du crime, a annoncé lundi le tribunal militaire de Kananga qui juge l'affaire. « Le tribunal fait droit à la requête de la défense pour

une descente sur le lieu du meurtre », a déclaré le président du tribunal militaire de Kananga, au Kasai, dans le centre de la RDC. Cette visite aura lieu le 21 août, a-t-il ajouté, indiquant que les frais de ce déplacement seront à la charge des parties au procès. Le ministère public a jugé « inopportune » cette décision, estimant que « le gros de l'affaire est déjà connu » au terme des enquêtes et des témoignages depuis le début du procès le 5 juin dernier.

En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences et sur des fosses communes au Kasai, ont été assassinés. La jeune femme a été décapitée. Le double meurtre était un « guet-apens prémédité », a esti-

mé un groupe d'experts de l'ONU à New York dans un rapport. Ce même rapport n'a pas exclu l'implication des membres de la sécurité d'État dans le crime. Le 20 juillet, un des accusés a été reconnu par un témoin et dans une vidéo pendant l'audience.

Les violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé depuis un an la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Église catholique, et environ 1,4 million de gens ont fui leurs foyers dans cette région, selon l'ONU. Ces violences ont éclaté en septembre, un mois après la mort d'un chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa.

AFP

KINSHASA

Une semaine perdue pour nombre de petits commerces

La capitale congolaise a vécu, le 9 août, trois journées consécutives de ralentissement des activités générales. « Nous avons préféré ne pas étaler nos marchandises aujourd'hui. Même si nous n'avons pas entendu de coups de feu, nous n'arriverons pas à réaliser des bonnes ventes faute de clients », nous dit une commerçante contactée dans un marché situé au quartier très chaud de Yolo, à Kalamu.

Beaucoup de commerçants ont repris mardi leurs activités dans l'espoir que les ventes reprennent le plus rapidement possible. C'est un calvaire pour les ménages. En effet, plus de 70 % des actifs occupés sur l'étendue du territoire national sont employés dans l'agriculture, un quart dans le commerce ou les services et moins de 5 % dans l'industrie (Source : Institut national de la statistique). Autant dire qu'une bonne partie des Congolais vivent au quotidien. La crise politique continue à asphyxier terriblement l'économie congolaise. Certaines études indépendantes ont essayé, malgré l'absence de chiffres officiels, d'évaluer les pertes d'une journée « ville morte ». L'on estime à environ 109 millions de dollars américains USD de création de richesses par jour en RDC. Mais comment est-on parvenu

à cette affirmation ? Ce chiffre établi par l'agence Zoom Eco est le résultat de la division du Produit intérieur brut congolais évalué à 40 milliards de dollars américains USD en 2016 par les 365 jours de l'année. L'on aboutit ainsi à ce total de 109 millions \$ qui ne représente bien entendu qu'une simple hypothèse faute d'étude plus approfondie sur la question. L'essentiel des pertes est subi par les entreprises, les commerces et sans oublier les Congolais dans leur majorité qui vivent de la débrouillardise au jour le jour (principalement dans l'agriculture). Concrètement, il y a d'abord l'industrie extractive qui vient en première position dans la création des richesses. Ensuite, le secteur des télécoms est en train de subir d'importantes pertes. Cette situation inconfortable est le fruit de la mesure de restriction de



La place Victoire à Kinshasa

l'accès aux réseaux sociaux et d'autres perturbations d'activités liées aux télécoms. Enfin, il y a les services. C'est le troisième secteur le plus exposé au ralentissement des activités sur l'étendue du territoire national. Mais l'étude d'Eco Zoom va plus loin en simulant le manque-à-gagner pour l'État congolais, si l'on part du principe que la pression fiscale représente environ 10 %. Cela reviendrait à dire que le trésor public génère, en temps normal, environ 10,9

millions de dollars américains USD par jour. Il serait incomplet de rappeler la part considérable du secteur informel qui occupe plus de 88 % de la population active. En 2015, l'Institut national de la statistique a dénombré pas moins de 3,4 millions d'unités de production informelles en RDC, dont 28 % opèrent à Kinshasa, la capitale. Comme le soutiennent nombre d'études, la crise politique a une incidence très nuisible à la santé d'une économie natio-

nale déjà à rude épreuve avec la baisse des cours mondiaux des matières premières. Certains analystes n'hésitent plus à dire que l'économie est prise en otage par la classe politique. Toute stabilisation de la situation économique n'est envisageable sans une stabilisation de la vie politique. Tant que la crise politique persiste, la situation économique ne sera pas rassurante durant l'année 2017.

Laurent Essolomwa

VIOLENCES FAITES À LA FEMME

La Fadka interpelle les autorités provinciales de Kananga

En RDC, les violences sexuelles sont un fléau que vivent les jeunes filles et les femmes au quotidien bien que des efforts soient déployés par le gouvernement et ses partenaires pour mettre fin à cette violation des droits de femmes.

Les violences faites aux femmes sont plus vécues dans les provinces en guerre. La région du grand Kasai avec le phénomène Kamwuina Nsapu en est un exemple éloquent. Des cas

des viols, des pillages, des tueries, des destructions des biens publics ont été enregistrés dans cette partie de la République. Face aux violences faites aux femmes dans cette région, les femmes des organisations des associations de la société civile se sont liguées pour dire non aux violences que subissent les femmes de l'espace Grand-Kasai. Réunies au sein de la plateforme Fadka (femme en action pour le développement du grand Kasai), une structure re-

groupant treize associations de femmes de Kananga et de Tshikapa, les femmes de la Fadka ont organisé dernièrement à Kananga une marche pour dénoncer les violences sexuelles faites aux femmes et aux jeunes filles. Elles ont arpenté toutes les artères principales de la ville de Kananga pour faire entendre leur voix. Cette marche est partie de la division provinciale genre pour se clôturer au gouvernement de la ville de Kananga. Calicots à

la main avec des messages tels que « Non au viol, la Fadka ne se taira plus » ; « Femme en action pour le développement du grand Kasai s'oppose aux mauvais traitements infligés aux femmes ». Les femmes des associations féminines de la Fadka ont, à la fin de cette marche, remis un mémorandum au gouverneur Justin Milonga. Dans ce mémorandum, la Fadka dénonce les violences faites aux femmes et sollicite l'implication des autorités provinciales pour

éradiquer ce fléau qui est un frein à l'épanouissement de la femme dans l'espace du grand Kasai.

L'engagement de la Fadka

À travers cette marche, la Fadka entend interpeller les autorités provinciales et nationales sur la situation de la femme dans l'espace grand Kasai. Cette action de la Fadka entre dans la droite ligne de son engagement fait à la communauté kasaienne lors d'une conférence de presse que cette plate-forme avait tenue dans la salle des ressources de l'enseignant à Kananga.

La Fadka entend aussi mener une campagne pour la paix dans le grand Kasai à travers les réseaux sociaux, drainer toutes les organisations paysannes, les Églises, les organisations à assises communautaires, les universités, etc. à mener une sensibilisation à grande échelle pour le retour d'une paix durable dans l'espace kasaien. La Fadka entend œuvrer avec le gouvernement et d'autres institutions du pays pour faire régner la paix.

Car, à entendre la présidente de cette plate-forme, Jacqueline Tshibuabua, la paix est le levier du développement et la femme a un grand rôle à jouer dans ce processus. « Sans la paix, pas de développement, pas d'enrôlement, pas d'élection, pas de représentants kasaiens dans les instances de prise de décisions », déclare-t-elle.

Aline Nzuzi



Fadka s'engage dans la lutte contre les violences faites à la femme

INTERNET

Nouvelle restriction d'accès aux réseaux sociaux

Tout en dénonçant cette pratique jugée peu démocratique, l'Association des médias en ligne de la RDC (MILRDC) pense qu'il s'agit là d'une entrave au travail journalistique dans son ensemble et une privation de droits d'accès à l'information.

Les observateurs avertis savaient que la vague Bundu-Dia Mayala, qui avait déferlé le 7 août sur Kinshasa et une partie du Kongo central causant au passage de nombreuses victimes - une douzaine selon la police -, n'allait pas être sans conséquence sur le plan sécuritaire. Au nombre des dispositions prises pour prévenir ces genres de dérapages avec, à la clé, la désinformation qui l'entoure du fait de l'utilisation abusive des réseaux sociaux, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) vient, par le biais de son président, d'en restreindre l'accès. C'est en tout cas ce qui ressort de la correspondance qu'Oscar Manikunda vient d'adresser, au lendemain des manifestations de lundi, aux opérateurs de télécoms, fournisseurs d'accès Internet. Ces derniers sont instruits dorénavant, au

nom du maintien de l'ordre public, « de limiter au strict minimum la transmission des images pour faire face à l'usage abusif des réseaux sociaux ».

Orange (un des principaux provider en RDC) autant que les autres opérateurs du secteur sont astreints à prendre, à cet effet, des « mesures techniques préventives » pour rencontrer la préoccupation exprimée par l'ARPT, à savoir limiter l'accès aux réseaux sociaux ainsi que les partages des fichiers multimédias. La mesure a pris effet dès le mardi 8 août aux petites heures de la matinée. De nombreux internautes ont, en effet, constaté des perturbations dans la transmission des données via les réseaux sociaux. Facebook, Twitter, Whatsapp, Instagram, Viber, Google+, Skype, Tagged, Badoo, Myspace, Youtube, Buzznet, Meetup Snapfish, Imo et autres étaient inopérants pendant de longues heures. La situation pourrait perdurer jusqu'à ce que l'ARPTC décide de la levée de la mesure. Cette restriction n'est pas totale et toucherait essentiellement les réseaux sociaux, apprend-on. Cependant, tous ceux qui

avaient pris soin d'installer la veille sur leurs mobiles, peu avant la restriction effective, les VPN gratuits, ces réseaux virtuels privés qui permettent

de leur droit à l'information. Du côté des utilisateurs, la grogne gagne de plus en plus les esprits face à ce qui passe pour une démarche antidé-

tionnal à des proportions significatives. Tout en réaffirmant son attachement au respect de la Constitution et des droits humains qui garantis-



Un laptop connecté sur internet

de contourner la censure, continuent de se connecter aux réseaux sociaux sans problème. Ce n'est pas la première fois que l'autorité de régulation recourt à ces genres de pratiques qui privent de nombreux concitoyens

mocratique.

Cette mesure, note-on, aura à coup sûr un coût sur la mobilisation des recettes publiques lorsqu'on sait que les télécommunications interviennent en ordre utile, après les mines, dans le budget na-

sent le droit à l'information, la MILRDC pense qu'il s'agit là d'une entrave au travail journalistique dans son ensemble et une privation de droits d'accès à l'information. Dossier à suivre.

A.D.

DIVISION 1

La Fécofa n'a pas relégué le FC Renaissance du Congo

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a accordé une seconde chance au FC Renaissance du Congo, cassant la décision de relégation de la Ligue nationale de football (Linafoot) à l'encontre de ce club dont les supporters se sont illustrés par des troubles.

Le FC Renaissance du Congo disputera le championnat national de football. Le club orange a été maintenu à la Linafoot par la Fécofa sur la base d'un acte d'un engagement. Rappelons que le comité de gestion de la Linafoot avait pris la mesure d'exclure ce club né en 2014 de la scission d'avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP). En fait, la Ligue l'a relégué en division inférieure à la suite des violences perpétrées par ses supporters en juin dernier lors du match retour du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football.

Les supporters se sont distingués dans la barbarie et le vandalisme. Et c'était une récidive après déjà des avertissements lancés à l'endroit des dirigeants du club sur l'indiscipline et le manque de fair-play et de sportivité de supporters du club orange. Et la Linafoot

avait été bien plus qu'intransigente, jusqu'à outrepasser ses prérogatives ; l'instance organisatrice du championnat national de football n'a pas, du tout, qualité de sanctionner un club jusqu'à la relégation, d'autant plus que cette sanction ne figure pas dans le barème des sanctions de la Fédération congolaise de football.

Le club a écopé des forfaits pour ses trois dernières rencontres du Play-Off de la Division 1. Et naturellement, le FC Renaissance du Congo, tuteur par l'évêque pasteur Pascal Mukuna et l'ancien dirigeant du DCMP Antoine Musanganya, est allé en évocation à la Fécofa afin de récuser la mesure de relégation.

L'instance faîtière du football national a favorablement répondu à la lettre de clémence introduite par le club renaiss, qui est maintenu à la Linafoot, mais sous condition de la signature d'un acte d'engagement dans lequel les dirigeants promettent que les supporters ne vont plus répéter le comportement malsain et violent qui a emmené l'organisateur du championnat national de football à prendre la décision de relégation.

Martin Engyimo

VIE DES CLUBS

L'AS V.Club se sépare de la majorité de ses étrangers

V.Club renouvelle son effectif pour la prochaine saison sportive, indique-t-on. L'équipe a libéré la majorité des joueurs étrangers recrutés la saison passée.

L'on apprend que l'attaquant international rwandais Ernest Sugira, les Swazis Mthun-



V.Club de Kinshasa (photo d'archives leopardsfoot.com)

zi Shikisha, Félix Gerson Badenhorst et le Botswanais Onkabetse Magantai, le Zimbabwéen Machapa et l'Équato-guinéen Francisco Ondo, alias Obama, ont été libérés de leur bail avec les Dauphins Noirs de Kinshasa. L'on cite aussi le nom de l'attaquant rwandais de souche RD-congolaise Taggy Etekiama, le gardien de but burkinabé Daouda Diakite à qui l'on aurait signifié de chercher des clubs pour

la saison prochaine. Les deux Camerounais du club, le portier Nelson Lukong et le milieu offensif Yazid Atouba ont été conservés, et l'on parle de plus en plus de l'arrivée probable d'un autre milieu offensif camerounais, Ayuk Taku, en provenance du FC Renaissance du Congo. À propos des joueurs nationaux qui figurent sur la liste de départ, il y aurait le nom de la-

téral droit Dido Bafola, alors que Jésus Muloko et Djuma Shabani de Renaissance du Congo seraient en instance de signer avec le team vert et noir de Kinshasa. V.Club nettoie donc ses écuries en vue de la prochaine saison qui pourra être dense avec le championnat national et la Ligue des champions d'Afrique, le club ayant terminé cette saison à la deuxième position à la Division 1.

M.E.

ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

Au moins 45 morts et 7 000 nouveaux réfugiés

Depuis juillet, au moins 45 personnes ont été tuées dans des violences entre groupes armés en Centrafrique et près de 7.000 se sont réfugiés au Cameroun.

Un décompte de l'agence humanitaire des Nations unies (Ocha) fait état de « 24 décès » à Batangafo (nord-ouest) et « une dizaine » dans un village à sept kilomètres d'Alindao (sud) après des affrontements entre groupes armés survenus fin juillet et début août. De sources concordantes, d'autres combats à Ngaoundaye, à la frontière avec le Cameroun et le Tchad, ont par ailleurs fait au moins une dizaine de morts et forcé près de 7.000 personnes à fuir.

« Nous avons recensé 6.885 personnes (venues de Centrafrique) à Mbaiboum (au Cameroun) arrivées depuis la semaine du 10 juillet. Parmi elles, beaucoup sont en mauvaise santé et beaucoup d'enfants malnutris », a déclaré Alexandre Sarr, chef de mission du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (UNHCR) à Mei-

ganga, au Cameroun.

Les exactions sont commises au jour le jour. Pendant que l'ONU

« Nous avons recensé 6.885 personnes (venues de Centrafrique) à Mbaiboum (au Cameroun) arrivées depuis la semaine du 10 juillet. Parmi elles, beaucoup sont en mauvaise santé et beaucoup d'enfants malnutris »

souligne des signes avant-coureurs de génocide, des accrochages entre groupes armés ne cessent de compromettre les efforts, non seulement de la communauté internationale, mais également des autorités du pays, dans le processus de paix. « Il y

a eu des accrochages entre mes hommes et les anti-balaka. Ils sont venus (nous) attaquer. De mon côté le bilan, c'est deux morts et trois blessés. Mais de l'autre côté, il y a eu 11 morts, et d'autres qui ont été évacués par leurs hommes sur le terrain », a affirmé le « général » Mahamat Bahar, chef local de la faction ex-Séléka MPC.

« Au moins 10 personnes ont été tuées » dans les combats à Ngaoundaye, confirme Bernard Dilla, député de la région de l'Ouham-Pendé (nord-ouest), tout comme plusieurs habitants joints au téléphone. La Minusca qui dispose d'une patrouille à Ngaoundaye entend « accompagner la situation », sans donner plus de précisions ni de bilan.

Plus de 450.000 personnes sur les 4,5 millions de Centrafricains ont déjà fui vers l'étranger, au Tchad, au Cameroun, en République démocratique du Congo (RDC) et au Congo.

J.M.L.

Des convois humanitaires pillés à Batangafo

Trois véhicules dans un convoi de huit camions contenant des vivres ont été pillés par des hommes armés à Batangafo vers le nord du pays. L'information est rendue publique par la coordination des affaires humanitaires dans l'aperçu humanitaire du 7

« Le bilan fait état de 221 abris incendiés sur les sites, 24 décès dont 14 civils ; 17 blessés dont 3 civils et plusieurs maisons pillées »

août dernier.

Des organisations humanitaires continuent à être la cible des groupes armés en Centrafrique. Le 5 août, un convoi de huit camions a été intercepté par des hommes armés au quartier Lakouanga à Batangafo et trois ont été pillés. Selon l'évaluation faite par des

humanitaires, ce pillage représente 2.554 tonnes de vivres emportés (1. 235 tonnes de céréales et 1. 219 litres d'huile).

La situation sécuritaire est relativement calme à Batangafo après les affrontements entre les groupes armés du 29 juillet au 2 août. « Le bilan fait état de 221 abris incendiés sur les sites, 24 décès dont 14 civils ; 17 blessés dont 3 civils et plusieurs maisons pillées », rapporte OCHA dans l'aperçu humanitaire de la semaine.

Pour la coordination, les activités dans le domaine de la santé, eau-hygiène-assainissement, protection et CCCM continuent, mais restent toujours réduites à cause des mouvements limités des acteurs humanitaires par crainte des actes de violences. Dans le cadre de la mise à jour du plan de réponse humanitaire de la zone, les acteurs estiment à environ 24. 000 le nombre de déplacés répartis dans les différents lieux de refuge.

J.M.L. et RJDH

Trois humanitaires tués à Gambo

De violents combats à Gambo (sud) ont fait au moins trois morts parmi les membres de la Croix-Rouge centrafricaine.

« Le président local, le trésorier et plusieurs volontaires ont été tués. Je ne peux pas vous dire exactement le nombre. Beaucoup de gens de la Croix-Rouge ont été tués. Ça s'est passé au centre de santé, mes gens ont été tués là-bas », a déclaré le président de la Croix-Rouge centra-



fricaine, Antoine Mbaogo.

De sources concordantes, les combats auraient eu lieu il y a quelques jours, dans la ville située à environ 75 km de Bangassou (470 km à l'est de Bangui). Ces combats auraient opposé, selon les mêmes sources, des milices dites d'auto-défense à des membres du groupe armé Unité du peuple centrafricain (UPC), faction de l'ex-rébellion Séléka.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

AGOA/FORUM DE LOMÉ

Les Africains invités à développer le commerce pour accroître les richesses

Le Premier ministre togolais, Selom Komi Klassou, a appelé mardi à Lomé les pays africains à « faire effectivement du commerce un levier incontournable pour accroître sensiblement les richesses de nos nations ».

Le Premier ministre togolais a fait ces remarques dans son allocution à l'ouverture du 16e Forum sur la loi américaine de la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) mardi à Lomé. La rencontre doit réunir 1.000 participants venus de 38 pays d'Afrique et des Etats-Unis. « Les assises de Lomé doivent servir de catalyseurs pour réaliser nos rêves communs et faire effectivement du commerce un levier incontournable pour accroître sensiblement les richesses de nos nations et améliorer les conditions de vie de nos peuples », a déclaré M. Klassou.

A Lomé, les sessions des secteurs privés et de la société civile discutent à huis clos de la stratégie d'utilisation de l'AGOA par les pays et du renforcement des liens d'infrastructures et de transports pour rendre les produits AGOA compétitifs.

Selon M. Klassou, ces sessions constituent des cadres de « discussions par excellence » pour lever les goulots d'étranglement observés dans la mise en œuvre de cet accord de partenariat entre les Etats-Unis et les pays éligibles de l'Afrique subsaharienne. Aussi a-t-il estimé que le 16e Forum AGOA de la coopération commerciale et économique de Lomé est une « opportunité pour l'Afrique subsaharienne de passer en revue les difficultés et relever les défis d'une croissance accélérée, durable et inclusive ». Bernadette Legzim-Balouki, ministre togolaise du Commerce et de la promotion du secteur privé, est revenue sur la pertinence de la rencontre de Lomé pour les acteurs des secteurs public et privé et de la société civile.

Le forum de Lomé donne l'occasion à tous « d'échanger et d'apporter des contributions à l'amélioration des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les pays de l'Afrique subsaharienne », a-t-elle dit.

« Malgré les avancées enregistrées ces dernières années, le secteur privé africain rencontre des défis liés entre autres au financement, à l'environnement des affaires ou encore à l'intégration régionale », a-t-elle relevé. « Nous devons donc surmonter ces défis, afin de rendre les entreprises africaines plus compétitives devant la concurrence internationale où les produits africains destinés à l'exportation n'arrivent pas, pour la plupart du temps à percer le marché international et plus particulièrement, le marché américain », a indiqué Mme Bernadette Legzim-Balouki. A son analyse, à cause de ces défis, « les dispositions de l'AGOA n'ont pas été exploitées de façon optimale par les opérateurs économiques africains ».

L'AGOA vise essentiellement à promouvoir l'augmentation du commerce et les investissements entre les Etats-Unis et les pays de l'Afrique subsaharienne. Elle accorde une détaxe complète sur certains produits, notamment agricoles et textiles, en provenance de l'Afrique. Plus de 6.500 produits sont identifiés pour bénéficier de traitement hors taxe à leur entrée sur le territoire américain.

Xinhua

SOUDAN DU SUD

Un premier contingent de soldats régionaux à Juba

Un an après que le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé son déploiement, le premier contingent d'une force régionale de protection est finalement arrivé au Soudan du Sud. Au total, 4.000 hommes sont attendus.

Quelque 150 soldats rwandais ont gagné Juba le weekend dernier, ainsi qu'une équipe de militaires népalais et une compagnie du génie du Bangladesh qui vont apporter un soutien technique aux soldats de Kigali. La décision avait été prise deux mois après de violents combats dans la capitale, Juba, qui avaient fait des centaines de morts et provoqué l'effondrement de l'accord de paix conclu entre le gouvernement du président Salva Kiir et la rébellion dirigée par son rival, l'ex vice-président, Riek Machar. Mais des problèmes administratifs et autres ont retardé l'arrivée des soldats.

« Cela va permettre l'augmentation des patrouilles le long des routes là où il y a des attaques de convois civils. Cela va nous permettre (...) d'aider à la protection des civils et de construire une paix durable au Soudan du Sud », a assuré David Shearer, chef de la Minuss, ajoutant que d'autres soldats du Rwanda, ainsi qu'un contingent éthiopien étaient ensuite attendus. Le mandat du Conseil de sécurité prévoit que la force régionale assurera la sécurité de l'aéroport de Juba et « réagira rapidement et efficacement contre tout acteur de ce qui s'avérerait être des préparatifs ou le lancement d'attaques ».

La mission de l'ONU dispose déjà de quelque 12.000 hommes au Soudan du Sud, mais le Conseil de sécurité avait autorisé la création de la force régionale après les reproches faits aux troupes internationales de ne pas avoir su protéger la population civile pendant les violences de juillet 2016.

La guerre civile au Soudan du Sud a fait des dizaines de milliers de morts et plus de trois millions de déplacés en trois ans et demi. Le conflit a été amorcé par des combats le 15 décembre 2013 entre des unités rivales de l'armée, minée par des antagonismes politico-ethniques alimentés par la rivalité entre Salva Kiir et Riek Machar, aujourd'hui réfugié en Afrique du Sud.

J.M.L.

AFRIQUE DU SUD

Jacob Zuma échappe à une nouvelle motion de défiance

Après huit motions de défiance à son encontre, le président sud-africain, Jacob Zuma, échappe une nouvelle fois à la démission forcée. Les parlementaires sud-africains ont rejeté mardi une sixième motion de défiance visant à démettre de ses fonctions le président Jacob Zuma impliqué dans les affaires de corruption.

Sur 384 députés présents, 198 ont réitéré leur confiance au président lors d'un vote, après-midi au Cap. 177 parlementaires ont voté en faveur de la motion, et 9 abstentions d'après la présidente de l'Assemblée, Baleka Mbete.

Au pouvoir depuis 1994, le parti de Nelson Mandela, le Congrès national africain (ANC), a sauvé les meubles au prix de fortes divisions internes en déboutant l'initiative portée par les partis d'opposition.

« Nous avons prouvé une nouvelle fois que l'ANC est le parti du peuple », a déclaré le président Zuma devant le Parlement, peu après l'annonce des résultats du vote. « Nous représentons la majorité, l'opposition inonde les médias de propagande selon laquelle l'ANC n'aurait plus le soutien du peuple », a-t-il lancé sous

les acclamations de ses partisans. Pour la première fois, le vote s'est tenu à bulletin secret, comme le réclamait l'op-

« Il s'agit d'une machination impérialiste visant à demander des changements de régime un peu partout dans le monde, le but étant d'obtenir le départ de dirigeants qui refusent une hégémonie globale répressive »

position, et non à main levée, comme c'est le cas habituellement. Annoncé par surprise la veille du scrutin, le caractère secret du vote nourrissait les espoirs des anti-Zuma et des marchés financiers. Le rand sud-africain s'est ainsi appré-



Le président Jacob Zuma (DR)

cié face au dollar, lundi, le président étant perçu comme l'artisan de la débâcle économique du pays, plongé depuis juin en récession. Il a reperdu 1,3 % face au dollar dès la publication des résultats du vote. Les députés d'opposition se sont succédé à la tribune avant le vote pour dénoncer la « cap-

ture de l'Etat » par les Gupta, la riche famille d'origine indienne qui alimente la chronique politique en Afrique du Sud depuis des mois. Fin mai, les révélations des GuptaLeaks entre 100 000 et 200 000 courriels auxquels plusieurs journaux ont eu accès ont levé le voile sur les sché-

mas de corruption par lesquels les frères Gupta pèsent sur les décisions du sommet de l'Etat. De leur côté, les députés de l'ANC ont tenté de défendre leur chef de file, accusant plutôt l'opposition d'orchestrer un « coup d'Etat ». « Il s'agit d'une machination impérialiste visant à demander des changements de régime un peu partout dans le monde, le but étant d'obtenir le départ de dirigeants qui refusent une hégémonie globale répressive », a déclaré le ministre des Arts et de la culture, Nathi Mthethwa.

Nommé par l'Assemblée nationale en 2009 puis réélu en 2014, Jacob Zuma n'avait pourtant plus l'approbation des institutions et d'une partie de ses alliés politiques. En mai, déjà, il avait échappé de justesse à une motion de défiance au sein de son propre parti, l'ANC, après le remaniement ministériel controversé de mars. Sa formation lui reprochait notamment son népotisme.

Yvette Reine Nzaba

LES MEILLEURES FORMATIONS

- 2** Gérez les serveurs virtuels en entreprise
- 3** Devenez Expert en maintenance informatique et réseau
- 4** Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente
- 5** Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

Réseau et Système

100% pratique

1
Gestion Internet en entreprise

6
Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

VIE DES PARTIS

L'UMP tiendra son congrès en novembre prochain

Le président fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Tsalissan Okombi, a annoncé le 9 août à Brazzaville, que son parti organisera son congrès du 16 au 19 novembre prochain, à Dolisie, dans le département du Niari.

Ce congrès dit « rénovateur » réunira les cadres et militants de l'UMP de tous les départements du Congo. Au cours de ces assises, les cadres du parti examineront la situation interne, procéderont à la restructuration des organes du parti et poseront les bases d'une nouvelle coalition des partis du centre plus forte, ca-

pable de contribuer efficacement à la bonne marche du pays. « Au sortir de ce congrès qui se tiendra à Dolisie, l'UMP, qui se veut une force de rassemblement, se propose de jouer un rôle déterminant autour du président de la République, chef de l'Etat », a précisé le président de l'UMP.

Cette formation politique du centre entend élargir en mieux ses assises populaires ; occuper l'espace politique et faire émerger une nouvelle dynamique sociale, en vue de répondre aux attentes de tous ceux

qui veulent voir la politique être faite autrement.

Parlant des législatives et locales 2017, Digne Elvis Tsalissan Okombi s'est réjoui de la percée et des résultats obtenus par les partis du centre.

« Pour la première fois dans l'histoire politique du Congo, le Centre fait son entrée au Parlement. Cela montre que l'élection de 2017 ne ressemble à aucune élection précédente. Le cycle politique qui s'achève est celui où prévalaient l'intransigeance, l'extrémisme et le radicalisme. Celui



Elvis Tsalissan Okombi (DR- a renchéri Digne Elvis Tsalissan Okombi. Firmin Oyé

TRANSPORTS PUBLICS

Les travailleurs de la STPU de nouveau en grève



Quelques agents dans la cour de l'entreprise (Adiac)

Suite à la non satisfaction de leurs doléances exprimées dans le cahier de charges déposé sur la table de la direction générale de l'entreprise en date du 11 juillet 2017, les travailleurs de la Société des transports publics urbains (STPU) sont de nouveau entrés en grève le 09 août à 3h00 du matin.

« En date du 26 juin, nous étions en grève et c'était une grève illégale parce qu'on n'avait pas suivi la procédure normale. Après concertation, nous nous étions dit qu'il fallait reprendre le travail. Aussitôt, on a rédigé un cahier de charge qu'on avait déposé sur la table de la direction générale en date du 11 juillet. Malheureusement, jusqu'à ce jour, nous sommes restés sans aucune réponse de la direction générale. Le 1er août, on a donc établi un avis de grève. Au nombre de revendications exprimées dans ce cahier, nous avons le problème des salaires impayés 4 mois ; Avril, Mai, Juin, et Juillet. Nous travaillons sans contrat, sans sécurité sociale », a déclaré un des travailleurs de l'entreprise.

Jean Jacques Koubemba

FOIRE ÉGYPTIENNE

Exposition à Brazzaville de divers mobiliers d'art du Moyen-Orient



Jean-Marie Ibatta coupant le ruban symbolique / Adiac

L'ouverture de la 6e édition de la foire égyptienne a été officialisée le mercredi 9 août à la mairie de Poto-poto, 3e arrondissement de Brazzaville. De nombreux invités ont découvert divers mobiliers et articles de la civilisation égyptienne et du Moyen-Orient.

Le public brazzavillois est habitué à accueillir chaque année l'exposition des articles et divers mobiliers de la culture égyptienne. Cette foire est une occasion pour les chaînes commerciales, les grossistes et les détaillants, les maisons de vente, les individualités, y compris les architectes d'intérieur, de découvrir de nouvelles gammes.

Cette édition qui connaît la participation d'une dizaine d'exposants égyptiens et congolais s'ouvre du 9 août au 30 septembre 2017. Sur

les différents stands on trouve des produits pharmaceutiques égyptiens, de maroquinerie, bijouterie, parfumerie, cuisine ; des luminaires et des vêtements.

Le ministère du Commerce extérieur et de la consommation participe à cette manifestation en tant que partenaire pour contribuer à la valorisation ces produits artisanaux issus de la civilisation égyptienne. Car, précise le directeur général des foires et expositions nationales, Charles Malonga, cette foire contribue également à

dynamiser la coopération économique et culturelle entre Brazzaville et Le Caire.

Il permet aussi de valoriser des domaines comme le tourisme, la culture et l'art du pays de pharaon. Le Congo et le Gabon sont les deux pays d'Afrique centrale qui accueillent cette foire commerciale égyptienne et des articles du Moyen-Orient. La cérémonie de lancement officiel de cette foire animée par la société Maison moderne de l'Egypte s'est déroulée mercredi 09 août, en présence de quelques autorités dont l'administrateur maire de Poto-poto, Jacques Elion, et le conseiller aux manifestations commerciales, Jean-Marie Ibatta.

Fiacre Kombo

GENDARMERIE NATIONALE

Des éléments du service central des recherches judiciaires bénéficient d'une formation continue

La fin de cette formation de plus d'un mois a été ponctuée par la présentation le 9 août au commandement de la gendarmerie nationale d'un exercice de police judiciaire sur la gestion de la scène de crime et autres actes d'enquête judiciaire

Parmi les bénéficiaires de cette formation, il y a cinq jeunes gendarmes issus de la 12e promotion qui venaient d'intégrer récemment les rangs de cette composante de la force publique. Ils ont, en effet, suivi les cours d'instruction continue dont l'objectif est d'harmoniser les connaissances professionnelles, pour quelques anciens, et d'entrer en matière pour d'autres ainsi que les jeunes. Selon le chef de Service central des recherches judiciaires (SCRJ) de la gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Victor Gandziami, la tenue de cette formation est la réponse aux directives prescrites par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, à l'occasion de la Conférence d'orientation annuelle des grands subordonnés le 3 juin dernier. En effet, les instituteurs et moniteurs internes ont dispensé tour à tour les cours basés essentiellement sur la rédaction des actes d'enquête. Il s'agit, entre autres, des procès-verbaux d'audition, de perquisition et saisie, de transport sur les lieux, constatations et mesures prises. Il y a aussi les différents mandats

et exécutions de mandat ; photographie ; croquis de l'état des lieux ; moulage ; transfèrement ; interpellation.

« Il s'agit de la formation du personnel, il faudrait que le personnel qui est à notre disposition puisse connaître les axes professionnels du métier. Nous avons reçu des jeunes gendarmes, il y a aussi des anciens qui n'avaient jamais touché du doigt la réalité de la police judiciaire. L'effet recherché est de montrer à tout le monde qu'avec peu on peut faire quelque chose », a indiqué le chef de ce service.

Un exercice bien maîtrisé

Les participants à cette cérémonie ont sans nul doute été épatés par la présentation du scénario. Il s'agissait en effet du chef de SCRJ qui a reçu un appel téléphonique d'un chef de quartier qui lui fait part de la découverte d'un corps sans vie d'une femme, violée et assassinée par des individus non identifiés, armés de machettes dans la cour de son domicile. Après avoir rendu compte au commandant de la gendarmerie nationale et informé le procureur de la République près le



Le lieutenant-colonel Victor Gandziami présentant la scène au général Paul Victor Moigny et autres autorités judiciaires (DR)

Tribunal de grande instance de Brazzaville, une équipe d'enquêteurs du SCRJ s'est transportée sur les lieux pour procéder aux constatations en vue d'identifier les présumés auteurs de cet acte criminel au cours duquel ils ont emporté la somme de 5 millions FCFA.

« Arrivés sur la scène de crime, les enquêteurs découvrent un corps sans vie, un téléphone portable de marque Samsung appartenant vraisemblablement aux présumés auteurs, une machette, un préservatif utilisé,

une poudre de couleur blanche, une bouteille de vin alcoolisé, des traces de pas et des tâches de sang sur le mur au lieu de l'escalade », a-t-on expliqué.

Sur autorisation du procureur de la République, la réquisition adressée immédiatement à la société de téléphonie mobile par rapport à la SIM se trouvant dans le téléphone retrouvé a permis d'obtenir le relevé des appels téléphoniques de l'un des suspects qui a suscité son abonnement sous une identité et une adresse fausses. Ainsi, l'exploitation du

relevé des appels téléphoniques a permis de joindre l'un des numéros et le correspondant dévoile l'identité du propriétaire.

« C'est un travail bien accompli, je puis dire que le schéma présenté, c'est cela le schéma d'une enquête correctement réalisée. Je demande à tous les apprenants de le prendre pour réussir la plupart de leurs enquêtes », s'est félicité l'avocat général près la Cour suprême, André Charles Loemba, représentant le procureur général de la République.

Parfait Wilfried Douniama

CAMEROUN

La gouvernance forestière en Afrique centrale au cœur d'une conférence

La capitale camerounaise, Yaoundé, abritera le 6 septembre prochain, une conférence sur la gouvernance forestière en Afrique centrale.

Ce rendez-vous sera placé sous la thématique : « La gouvernance globale des forêts d'Afrique centrale. Acteurs multiples et logiques concurrentes : comprendre le jeu trouble COMIFAC-CEFDHAC-Partenaires ».

La conférence de Yaoundé sera organisée par le Réseau des chercheurs en gouvernance forestière et environnementale d'Afrique centrale. Ce réseau est une plateforme regroupant des chercheurs et autres experts qui œuvrent en faveur des forêts du Bassin du Congo.

Les pays d'Afrique centrale ont en partage les écosystèmes forestiers du Bas-

sin du Congo, deuxième poumon vert planétaire après l'Amazonie en Amérique latine. Plusieurs pays de cette région ont mis en place les politiques de conservation et de gestion durable des forêts à travers la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et d'autres organisations régionales.

Selon l'agence ecofin, cette conférence vise à faire connaître le point de vue

des scientifiques aux acteurs de la gouvernance forestière. « L'intérêt de la conférence est donc de présenter le résumé de plusieurs résultats de recherche et de susciter un débat ouvert », indique cette agence, citant un communiqué du Réseau des chercheurs en gouvernance forestière et environnementale d'Afrique centrale.

Christian Brice Elion



BACHELIERS : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CYCLE ANGLAIS DU BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION (BBA) DE L'IFAM / PARIS

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômés sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com



Promosms

FORFAITS SMS ILLIMITÉS

Discute avec tes proches
sans limite, grâce aux forfaits
SMS illimités.

Compose *121*3#

4G
Promosms



FOOTBALL

Coupe de la Ligue en France



Première titularisation pour Exaucé Ngassaki, discret lors de l'élimination de Brest (stadebrestois.com)

Titulaire, Fodé Doré a été remplacé à la 62^e lors de la qualification de Clermont sur le terrain de Châteaurox (1-0).

Enfin qualifié, Exaucé Ngassaki était titulaire lors du déplacement de Brest au Paris FC. Discret, il a été remplacé à la 62^e et son club est sorti aux tirs au but (0-0 au terme du temps additionnel, puis 3-4).

Laval est éliminé par Lorient aux tirs au but (0-0, puis 3-4). Remplaçant, Davel Mayela est entré à la 63^e, sans pouvoir influencer le cours du match.

Convoqué dans le groupe, pour la première fois de la saison, Bevic Moussiti Oko était finalement en tribunes lors de la spectaculaire qualification du Havre face à Nîmes (4-4, puis 5-4).

Initialement opposé à Bastia, Nancy est qualifié sur tapis vert, suite à la perte du statut pro du club corse.

Camille Delourme

LITTÉRATURE

« Bienvenue dans le siècle de la diversité » de Jean-Louis Roy

Paru depuis septembre 2014, « Dans vingt-cinq ans, 80 % de la population mondiale vivra en Asie et en Afrique », est un ouvrage de sociologie qui demeure à ce jour d'actualité. Les crises économique et identitaire qui terrassent les États-Unis et l'Union européenne s'expliquent par le basculement de la richesse de l'ouest vers l'est et le sud, affirme l'auteur.

Pour Jean-Louis Roy, sous nos yeux, se dessine « la nouvelle carte culturelle du monde », dont « la diversité est l'unité du monde ». Il recommande à ses lecteurs « de la connaître, de la défendre et de l'aimer ». Une thèse par laquelle l'auteur tente de répondre, avec l'aide de correspondants venus d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Europe, à la question vaste et fascinante : « À quels changements, sur le plan culturel plus particulièrement, doit-on s'attendre au cours du présent siècle ? »

L'auteur soutient que le basculement de la richesse de l'Ouest vers l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique provoque la reconfiguration de la carte économique du monde. Ce basculement transforme aussi l'espace culturel global. La position culturelle dominante occupée par la zone atlantique ne



disparaîtra pas du jour au lendemain ; néanmoins, il importe de constater que les pays émergents y travaillent ardemment, bien servis par les moyens qu'offre l'ère numérique.

Par exemple, la Chine occupe déjà le premier rang mondial du marché de l'art, et le Nigeria, le second, celui de la production cinématographique internationale, après l'Inde. La diversité

émerge de toutes parts et s'impose. Bienvenue dans le XXI^e siècle !

Son ouvrage est disponible en français, anglais, espagnol, mandarin, et bientôt traduit en arabe dès septembre de l'année en cours. Autant de versions accessibles sur plusieurs langues. Car, explique l'auteur, « il n'est plus possible de penser le monde à partir de ses seules perspectives. Il faut penser le monde dans sa totalité. Bienvenue au XXI^e siècle, le siècle de la diversité ».

Président de multiples organismes culturels, notamment partenariat international et le centre de la francophonie des Amériques, Jean-Louis Roy a été directeur du quotidien Le Devoir entre 1981 et 1986, avant d'être nommé délégué général du Québec à Paris, poste qu'il a occupé jusqu'en 1990. De 1990 à 1998, il a été secrétaire général de l'agence de la francophonie à Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de création littéraire, d'histoire et d'analyse politique internationale. Jean-Louis Roy est présentement chercheur invité au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal (CRDP). Il réside à Montréal, au Canada.

Marie Alfred Ngoma



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE

LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





MUSIQUE RELIGIEUSE

L'album «Ça set vit» sur le marché

La sortie de l'album du groupe musical Sanisina de Pointe-Noire a eu lieu, le 5 août, à l'espace Airtel city dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou au cours d'un concert qui a connu la participation de plusieurs invités et religieux.

Après plusieurs report, l'album «Ça se vit» est finalement sorti. « Le 5 août à partir de 5 heures du matin, les gens appelaient pour demander l'album qui était déjà sur le marché parce qu'on avait disposé des stratégies pour lancer la vente dès le 4 août. On avait prévu les coins de vente et, le 5 août, lorsque les gens demandaient, on les orientait seulement », a indiqué le directeur technique du groupe Les Sanisina, Roguel Princia Mathou.

La sortie du support audio de l'album a été marquée par un concert qui a été donné à l'espace Airtel City devant un grand public. Au cours de ce concert, le groupe musical a flashé les titres du nouvel opus pour donner à son public une idée du message. « Dans ce concert, on n'a pas présenté l'album comme il se doit. Nous avons juste flashé quelques titres pour donner un



peu l'idée de ce qui est sur le marché. Sinon, la plupart des titres chantés font partie du répertoire de notre premier album (Lissassi ya Suka), a renchérit le directeur technique.

En attendant la finalisation de la version audiovisuelle qui compte 14 titres chantés en plusieurs langues du Congo, le support audio de 12 titres apporte un message de vie au peuple de Dieu. « Jésus Christ qui est la parole n'est pas un slogan. Nous voulons rappeler les chrétiens que Jésus Christ vit. Et lorsqu'il vit dans l'homme, il réalise tout

ce que l'homme veut, parce qu'au commencement était la parole, la parole était avec Dieu et la parole c'est Jésus Christ. C'est pourquoi Paul dit : Ce n'est plus moi qui vis mais c'est Christ qui vit en moi et lorsque Christ vit en toi, tout devient parfait, merveilleux. C'est ce message que nous rappelons au peuple de Dieu », a poursuivi Roguel Princia Mathou.

Parlant de la commercialisation de leur produit, le directeur technique a indiqué qu'une seule maison de distribution est permanente pour l'heure au quartier

Makayabu vers le petit marché du terrain dans l'arrondissement 4 Loandjili en attendant la signature d'accord avec d'autres maisons de distribution. « Le manager a pensé de ne pas disposer l'opus aux maisons de distribution pour faire d'abord signer des contrats fiables entre les deux parties pour leur permettre de vendre le produit et d'éviter le sabotage de notre œuvre », a-t-il dit. « Film sans trucage », « Na ngumameli yo » (Je te glorifie), « Nzambé na Mawa » (Dieu miséricordieux), « Libanga » (la pierre), « Baye me » (les miens), « Yimbe Heobi » (beaucoup de gens pleurent) sont parmi les titres de l'album.

D'après le directeur technique, lancer les deux albums au même moment serait une difficulté pour le groupe qui apporte encore les dernières retouches des clips. Malgré plusieurs activités organisées le même jour dans la ville, Les Sanisina ont réussi leur concert. « Comme le Seigneur nous avait d'ailleurs prévenus dès le départ, nous avons eu une foule spéciale à nous. J'ai été ému de voir cette foule, parce que juste à côté il se passait une autre activité au stade mu-

nicipal. J'ai béni le Seigneur parce qu'il continue à réaliser ce qu'il promet », s'est réjoui Roguel Princia Mathou. Il sollicite un coproducteur pour finaliser l'œuvre audiovisuelle et l'aide des bienfaiteurs pour organiser une tournée jusqu'à Impfondo pour apporter ce message au peuple de Dieu. « Je voudrais dire qu'avec Dieu, tout est possible. Bien qu'on ait été victimes d'un braquage pendant le tournage de nos clips, nous sommes sortis vainqueurs par la grâce du Seigneur. On a continué à tourner les clips pour dire qu'il vit en nous, c'est le témoignage de cet album », a-t-il martelé.

Enfin, le président du groupe a lancé un appel à tous les chrétiens et même à ceux qui ne prient pas d'écouter cet album avec les oreilles spirituelles. « Ne cherchez pas d'abord à critiquer et à juger. Mais écoutez et réécoutez, vous allez comprendre le message de l'album et vous allez voir comment le Seigneur va agir en vous », a-t-il conclu. Les Sanisina est un groupe de Musique chrétienne issue de l'Église de réveil, la Vie Comblée.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Bana-Fofo suspendue de toutes les compétitions de la ligue

Alors que se poursuit la phase retour du championnat départemental de nzango de Pointe-Noire au lycée technique Poaty Bernard, la Ligue départementale vient de sanctionner l'équipe Bana-Fofo de toutes ses compétitions pendant une durée de six mois à la suite des actes d'antivaleurs commis à la fin de la phase aller, notamment lors du match qui l'opposait à l'équipe des Femmes Déléguées le 9 juillet, a informé le président de cette ligue, Jean Camille Djimbi, au cours d'un entretien.

La phase retour du championnat de nzango de la ligue de Pointe-Noire se poursuit sans l'équipe de Bana-Fofo, suspendue pour avoir agressé ses adversaires lors du match qui l'opposait à l'équipe des Femmes Déléguées. « Pendant la phase allée, nous avons remarqué que le niveau du sport nzango a beaucoup évolué dans notre département, c'est le premier constat. Deuxièmement, il y a eu un engouement au niveau des équipes. La preuve, nous avons battu le record des équipes engagées soit 23 équipes contre 14 la saison dernière. Et le point malheureux, c'est l'incident que nous avons connu juste à la fin de la phase allée où l'équipe Bana-Fofo a agressé celle des Femmes Déléguées à la fin du match », a regretté le président de la ligue.

À cause des actes d'antivaleurs perpétrés par cette équipe et énumérés dans sa décision, n°009-17 dont outrages répétés aux arbitres, dirigeants des équipes adverses et dirigeants de la ligue, manque d'esprit de fair-play, coups et blessures volontaires et incitation à l'agression collective, insultes et menaces pendant et

après le match Bana Fofo/Balbain du 2 juillet, justifiant l'avertissement contenu dans l'avis d'homologation du 6 juillet, le bureau exécutif de la Ligue départementale dirigé par Jean Camille Djimbi a, à côté d'une amende de 200 000F CFA infligée à l'équipe, sanctionné celle-ci et certains de ses membres de 6 mois à 2 ans d'interdiction de participer aux activités de la ligue. « Nous avons laissé passer plusieurs actes de cette même équipe mais, c'en était trop. Nous étions obligés de prendre la décision qui s'imposait. L'équipe Bana Fofo est suspendue pendant six mois de toutes compétitions organisées par la ligue et de toutes sortes de manifestations sportives départementales de nzango. L'équipe est interdite de tout déplacement à l'intérieur comme à l'extérieur du département de Pointe-Noire. L'équipe a écoupé une amende de 200 000F CFA sans laquelle la participation aux futures échéances sportives départementales s'avère impossible », stipule la décision.

De même, Jeanry Mouanda, désigné coach principal sur la feuille de match de Bana-Fofo et



Vue d'un match de nzango au lycée Poaty Bernard

hauteur principal de l'agression collective est suspendu pendant 2 ans de toutes les activités organisées par la ligue avec interdiction d'assister à toutes sortes de manifestation de nzango. Les joueuses, Bamvi Ngali Marlyne, Badika Rosa Falone, Mavoungou Nadie Evelyne et Kongo Aude Bienvenue sont suspendues pendant 1 an de toutes les activités de la ligue. Cette même décision précise : « L'ensemble des 32 joueuses de l'équipe est interdit d'être muté, transféré ou prêté pendant 6 mois ». De leur côté, Mousoyi Chida et Gomez Loungou respectivement désignés coach assistant et masseur

sur la feuille de match de Bana-Fofo sont suspendus pendant trois mois de toutes les compétitions avec interdiction d'assister à toutes manifestations de la ligue. Cette décision indique aussi que ces sanctions sont affligées sous réserve des poursuites judiciaires par la victime de l'agression. Et l'inobservation de la présente décision entraîne des sanctions disciplinaires drastiques, allant jusqu'à la radiation définitive de l'équipe Bana Fofo de la ligue départementale. Revenant sur la poursuite du championnat, Jean Camille Djimbi a souligné que depuis la prise de cette décision, il règne au niveau des équipes

l'ordre et la discipline. « Les gens font maintenant très attention parce qu'ils pensaient que ces actes de Bana-Fofo devraient rester impunis comme d'habitude », a-t-il dit. Le président de la ligue a appelé les dirigeants des équipes à collaborer franchement avec la ligue pour le bon déroulement du championnat afin de contribuer au développement de leur discipline et que le meilleur gagne. Quelques résultats des matches du 5 juillet : Femmes Unies/AFL, 36-34 ; USP1/Nsaka la Blague, 5-0. Notons que l'équipe ASP est championne de la mi-saison.

Charlem Léa Legnoki

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Le Peedu réceptionne le matériel affecté pour la réalisation des 9 feeders

Une délégation du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), conduite par Maurice Bouesso, son coordonnateur, avec à ses côtés les responsables de la Société nationale d'électricité (SNE), de la mairie de Pointe-Noire et des parties prenantes au projet, a visité le 9 août la base vie de la Société MBTP-CELEC chargée des travaux de réalisation des neuf feeders ou départs souterrains ainsi que d'autres travaux en vue de l'extension du circuit de distribution de l'électricité dans la ville océane.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du financement additionnel du Peedu, qui ne concerne que le volet électricité, que seront effectués les travaux consistant à construire de nouvelles lignes de transport électrique moyenne tension (MT) pour, d'une part, décongestionner les lignes existantes et surchargées et, d'autre part, desservir en électricité de nouveaux quartiers dans la ville. « Notre présence dans le site de la base vie de MBTP-CELEC s'explique par le fait qu'un marché a déjà été signé avec cette entreprise. Nous venons de recruter une firme qui va superviser les travaux qui seront réalisés à Pointe-Noire. Il était donc question que nous puissions nous assurer que les conditions de démarrage de ces travaux sont remplies », a dit Maurice Bouesso.

Le coordonnateur du Peedu a ajouté : « Avec notre mission de contrôle, nous avons passé en revue le matériel né-

cessaire pour la réalisation des travaux et ensuite toutes les acquisitions qui ont déjà fait l'objet d'une réception en usine et qui devaient faire l'objet d'une vérification sur le site pour s'assurer que ce que nous avons vu à l'usine correspond bien à ce qui est présent sur le site. Après la visite, nous pouvons dire que le gros du matériel est disponible et en bon état. Nous pensons que les travaux peuvent commencer d'ici la fin du mois de septembre sur le terrain, étant entendu qu'un certain nombre de conditionnalités sont à lever en matière de mesures de sauvegardes environnementale et sociale ».

Tous les neuf feeders prennent leur source au poste THT Mongo Kamba 1 et ont pour point de chute les postes MT/BT CT3 au quartier Songolo ; Moe Poaty à Loandjili ; Loango ancien, situé dans le quartier de Télé Congo Pointe-Noire ; Saint-Jean Bosco, non loin du marché Fond Tié Tié ; Augouard (à côté du stade



La délégation du Peedu sur le site de MBTP/ crédit photo Adiac

Franco Anselmi) ; SNDE Garnison, dans l'enceinte du château d'eau de la SNDE; poste 201 ancien, au Rond-point Mahouata, SNDE Nkoukou, sur la montée de Mongo Kamba et le poste Matende. « Les neuf feeders font environ 63 km de câbles à poser. Et cela a un impact non négligeable. Aujourd'hui,

Pointe-Noire est desservie par 18 feeders, 20 kilovolts. Grâce au Peedu, la ville aura neuf feeders supplémentaires. Outre, la réalisation des 9 feeders, 15 postes de transformation seront réhabilités et 10 autres construits. Ce qui fait une amélioration de 50 % de la desserte pour la

ville de Pointe-Noire », a renchéri Maurice Bouesso. Toutes ces réalisations obéissent à l'objectif principal du projet qui est celui d'améliorer l'accès des habitants des zones ciblées aux services infrastructures de base, à l'eau potable et à l'électricité.

Hervé Brice Mampouya

MAIRIE DE DOLISIE

Un flou sur la démission d'Yves-Fernand Diokouandi

D'après quelques avis des Dolisiens recueillis sur place, le maire de Dolisie, Yves-Fernand Diokouandi, aurait quitté son fauteuil pour se consacrer aux élections législatives et locales dont il était candidat.

La problématique de la démission du maire de Dolisie continue à défrayer la chronique. S'agit-il d'une rumeur ou d'une information réelle ? En tout cas, l'information continue à circuler dans les rues de Dolisie et a même atteint la ville de Pointe-Noire. Pour l'heure, aucun démenti formel n'a encore été apporté ni par l'intéressé lui-même, ni par les services municipaux.

Mais d'après la population de Dolisie, Yves-Fernand Diokouandi aurait quitté son fauteuil de maire pour se présenter aux élections législatives et locales. Actuellement, c'est Patricia Takouma Bando Mongoyina, première femme nommée secrétaire générale de la commune de Dolisie qui assure l'intérim. En effet, en poste depuis 2013, Yves-Fernand Diokouandi aurait décidé de mettre son expérience locale au service de l'intérêt national. Et ces élections législatives et locales étaient la seule opportunité pour lui qui avait échoué à la députation en 2012 de retenter sa chance. Bien qu'il ait fourni



Yves-Fernand Diokouandi / crédit photo DR

des efforts, Yves-Fernand Diokouandi n'a pas été élu. Rappelons qu' Yves-Fernand Diokouandi est membre du Parti congolais du travail. Mais pendant ces élections législatives et locales, il s'est présenté sous l'étiquette d'indépendant dans la deuxième circonscription de Dolisie. Affaire à suivre.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

COUPE DU CONGO/DAMES

AC Colombe-FCF La Source se croisent en finale



Le FCF La Source en route pour une sixième couronne/Adiac

La finale de la Coupe du Congo en dames va consacrer, le 13 août une nouvelle reine, au terme d'une vieille affiche des années antérieures : AC Colombe-FCF La Source. Les deux équipes ont arraché leur qualification à l'issue des séances de tirs au but.

Après cinq années de règne sans partage, l'équipe féminine de l'AC Léopards ne sera pas candidate pour un sixième couronnement successif. Les Fauves dames ont été battues aux tirs au but par le Football club féminin La Source (5-4), après un score de (2-2) au temps réglementaire. Habitué des finales, le FCF La Source a succombé à quatre reprises devant les Léopards dames. A Brazzaville dans son fief, cette équipe a pour ainsi dire pris sa revanche.

Le FCF est donc bien parti pour tenter de décrocher un sixième couronnement et devenir l'équipe féminine la plus titrée du Congo. En face, l'AC Colombe a du répondant. Les triples vainqueurs de la coupe nationale ont certes souffert, mais ils ont fini par l'emporter devant Royal football féminin aux tirs au but (4-3), après un nul vierge au temps réglementaire. Le dimanche, les deux clubs brazzavillois disputeront le leadership.

James Golden Eloué

FOOTBALL

StarTimes obtient les droits de diffusion du championnat allemand en Afrique subsaharienne

StarSat, la filiale sud-africaine de l'opérateur de télévision StarTimes a obtenu les droits de diffusion en Afrique subsaharienne de la saison 2017-2018 de la Bundesliga.

L'information a été donnée le 5 août par les dirigeants de StarSat lors d'une cérémonie organisée au siège de la filiale d'Adidas à Johannesburg. Les invités ont pu suivre en direct le match de la DFL-Supercup, opposant le Bayern Munich au Borussia Dortmund. Après avoir obtenu les droits de diffusion des compétitions de la Fédération internationale de basketball association sur la période 2017-2021, StarTimes continue d'intensifier sa présence sur un marché très concurrentiel de la diffusion des événements sportifs en Afrique subsaharienne. D'une manière plus générale, l'opérateur de télévision a considérablement renforcé sa présence sur le marché africain lors des 6 premiers mois de l'année 2017. StarTimes a notamment marqué les esprits en s'engageant en mai dernier aux côtés de la Chine, à fournir la télévision numérique à 10 000 villages africains.

Agence Ecofin

BURUNDI

Les Burundais devront financer les élections de 2020

Le président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a lancé depuis environ un mois une campagne en vue de mobiliser les Burundais à financer, grâce à leurs dons, les élections de 2020.

De sources administratives, l'appel n'a pas été jusqu'ici très suivi dans ce pays, qui traverse une grave crise politique et économique depuis plus de deux ans. À cet effet, Pierre Nkurunziza a voulu susciter un élan national en prêchant par l'exemple, lundi, dans la province de Ngozi dans le nord du pays.

Le geste est symbolique : le président Nkurunziza s'est rendu à un guichet de la banque centrale de sa province natale où il a déposé sur un compte dédié au financement des élections de 2020 des liasses de billets neufs, près de deux mille cinq cents euros. Il a ensuite expliqué à la presse la signification de son geste : « C'est un geste patriotique. Nous avons voulu prêcher, par exemple, et nous avons attendu donc un mois pour que puisse se mobiliser dans notre famille une somme de 5 millions. Jusqu'en 2020, nous comptons dans notre famille contribuer de trois à quatre reprises avant les élections de 2020. »

Josiane Mambou Loukoula

48^e CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Les champions se dévoilent aujourd'hui



les champions (Caïman) célébrant leur qualification en finale/Crédit photo Adiac

Comme en 2015 en seniors hommes, Caïman en décrochera avec Inter club en finale, tentant de prendre sa revanche cette fois-ci, tandis qu'en dames Abo-Sport sera aux prises avec Cara.

Champion en titre, Caïman a pris une bonne option pour conserver le trophée. Dans une demi-finale âprement disputée face à Pétro-Sport, l'équipe a pu se ressaisir et remonter la pente après avoir été menée au score. Son adversaire ne l'a plus rattrapée. 31-24, score final en faveur de Caïman qui a ainsi obtenu son ticket pour la finale. « Les contre-attaques qui nous ont permis de faire la différence. Se qualifier pour la finale est une chose, remporter le trophée en est une autre », a déclaré Adrien Loufoua, entraîneur de Caïman qui est à sa première

saison à la tête de cette équipe. En quatre ans d'existence, Caïman disputera donc sa troisième finale d'affilée : 2015 perdue face à Inter club, 2016 remportée devant Patronage. La finale Caïman-Inter club de ce 10 août sera donc le remake de 2015. Une occasion de revanche pour Caïman. Par ailleurs, Inter club s'est qualifié en finale en venant à bout de l'Etoile du Congo (26 à 16). La première équipe dame à se faire une place en finale, c'est bien Cara. Cette formation n'a pas fait cadeau à Asel, championne en titre et vice-championne

d'Afrique des clubs. Les dames d'Asel ne retourneront donc pas en compétition africaine cette saison. Cara a définitivement enterré leur rêve au gymnase Henri-Elende en les battant (29 à 21). Une revanche réussie pour l'équipe qualifiée qui, la saison passée avait perdu la finale face Asel. Dans l'autre demi-finale, Abo-Sport s'est imposé devant DGSP (28-24). Une rencontre au cours de laquelle les dames d'Abo se sont montrées dominatrices. Leur victoire a commencé à se dessiner dès la première partie de la rencontre, en menant à la pause (16-11). DGSP n'a donc pas pu renverser la vapeur et s'est inclinée. Abo-Sport-Cara est donc l'affiche de la finale féminine.

Romérique Nerplat Makaya

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près de 10 000 nouveaux étudiants bénéficiaires de la bourse en 2017

La première session de la sous-commission des bourses d'enseignement supérieur qui s'est tenue du 31 juillet au 8 août a validé 9 852 dossiers sur les 11 974 examinés

S'agissant de l'Université Marien-Ngouabi, 6 360 dossiers ont été jugés favorables contre 1 725 défavorables. 57 étudiants évoluant à l'Institut national du travail social bénéficieront aussi de la bourse. 643 apprenants des cinq établissements privés d'enseignement supérieur ayant reçu des agréments définitifs, à savoir l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises ; l'Ecole supérieure de technologie des Cataractes ; l'Université protestante de Brazzaville et deux autres écoles conventionnées à Pointe-Noire sont aussi concernés. Les nouveaux étudiants congolais à l'étranger qui percevront la bourse au titre de cette année civile sont au nombre de 2 792 tandis que les dossiers de 1 075 n'ont pas été agréés par les membres de la sous-commission.

Des recommandations pour l'amélioration des conditions d'attribution

Les membres de la sous-commission des bourses d'enseignement supérieur ont, à cet effet, formulé onze recommandations. Il s'agit, entre autres, de la révisitation des conditions d'éligibilité pour l'obtention d'une bourse notamment sur l'âge et la présentation du baccalauréat et la circulaire n°055 pour préciser en situation d'échec on ne peut pas postuler à une bourse. Ils recommandent aussi la prise en considération des candidats en formation dans les pays non francophones où la licence se fait en quatre ans. Dans le futur, la commission technique présentera, d'après la recommandation, un cursus universitaire bien détaillé par candidat selon le niveau. La sous-commission suggère la mise à la disposition des parents et d'autres postulants la liste des établissements agréés par le Cames et ceux agréés par le Centre d'accréditation du Ghana.

Selon les membres de cette sous-commission, l'Etat congolais ne devrait plus octroyer des bourses aux étudiants inscrits dans les filières de formation existant au Congo ; faire un rapprochement des services compétents des ministères concernés par les bourses et formations initiales. Quant aux services

pédagogiques, ils doivent renforcer le contrôle des pièces des dossiers candidats à la bourse et s'approprier les sites du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation en vue de l'authentification du bac.

Les autres recommandations portent sur la prise des mesures disciplinaires en vue d'endiguer le faux et usage de faux dans des dossiers présentés par les étudiants, notamment ceux de l'université Marien-Ngouabi ; renforcer les capacités des services de la scolarité des établissements de l'Université Marien-Ngouabi ; renforcer le plan de communication entre les partenaires avec le concours de l'Apec et les associations des étudiants.

Président les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a annoncé la numérisation totale de la prochaine campagne des bourses universitaires. « A travers les travaux de la sous-commission, nous venons de consacrer un certain nombre d'évolutions, de progrès dans la volonté de l'amélioration de la transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des bourses », a souligné le ministre.

Parfait Wilfried Douniama